



COMMUNIQUÉ

Joliette, le 29 août 1997 - La direction du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière souhaite informer ses membres et toute la population de la tenue de

**L'assemblée générale annuelle du CREL
Mardi le 16 septembre 1997 à 19h00
à la Fédération des Caisses populaires Desjardins,
275 rue Beaudry Nord, à Joliette.**

Depuis plus de six ans, le CREL travaille à l'amélioration de l'environnement lanauois et entend continuer de le faire dans le respect des préoccupations environnementales de ses membres. Pour répondre réellement à ces préoccupations, nous comptons sur votre participation active dans la redéfinition des orientations et des objectifs de notre organisme.

Que ce soit en gestion de l'eau, en éducation relative à l'environnement, en foresterie durable, en agroenvironnement, en gestion des déchets, en protection des milieux naturels, en cartographie écologique, le CREL est prêt à appuyer et à participer aux initiatives du milieu en environnement.

Notre environnement vous tient à coeur, vous êtes préoccupés par des situations environnementales particulières, vous avez des projets concernant l'environnement, soyez au rendez-vous de l'Assemblée générale annuelle du CREL le 16 septembre.

- 30 -

Source: Gilles Côté
Directeur général
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
756-0186